

HISTORIQUE DU COLLECTIF DIGNITE CIMETIERE

Quatre étapes principales marquent l'histoire du Collectif Dignité Cimetière.

1988 – 1989 : Les premières actions collectives avant la création du Collectif.

A l'origine de ces actions, la révolte de Jean-Marie, résident au foyer St Benoit Labre.

Daniel, un copain de Jean-Marie, est trouvé mort dans une cave. Jean-Marie est appelé pour reconnaître le corps. Il revient en colère : `` Daniel va être enterré avec ses affaires toutes pourries''.

Une action démarre près de l'Eglise pour les obsèques religieuses, près des pompes funèbres, et près de la Ville, pour améliorer les obsèques, l'aménagement des tombes et demander la toilette mortuaire.

1998-2002 : Aménagement des sépultures individuelles

Une enquête près de 100 personnes à la rue ou ayant vécu la rue pour écouter leurs avis et leurs souhaits concernant les obsèques et les sépultures. Il en ressortait des cris de colère !

25 personnes participent au dépouillement et donnent naissance au Collectif Dignité Cimetière.

Le collectif créé, demande l'appui de la CLCV (Confédération consommation, Logement et Cadre de Vie). Cet appui s'est développé et demeure toujours aujourd'hui.

Sur la base des demandes formulées lors de l'enquête, un travail s'est effectué avec la Ville de Rennes et les Pompes Funèbres. Il se conclut par l'accord du 22 Octobre 2002 signé à l'Hôtel de Ville de Rennes et les P.F.G. Il donne naissance au service `` Solidarité''.

Un second accord est signé avec 2 opérateurs funéraires pour les personnes ayant des ressources, mais très modestes. C'est le service ``Essentiel''.

2003-2008 : Humanisation de la sépulture commune (ossuaire)

La sépulture commune (ossuaire) était vue comme un simple ``dépôt technique'' par la ville de Rennes, comme dans les autres villes.

C'était un lieu abandonné, avec des plaques de ciment et des boucles de fer rouillées.

Après l'aménagement des sépultures individuelles, nous ne pouvions pas accepter que les restes mortels de nos camarades aillent dans ce lieu aussi indigne et aussi abandonné. Le collectif a voulu en faire un lieu de recueillement universel.

2004 : Charte signée à l'Hôtel de Ville pour l'aménagement de la sépulture.
L'humanisation du site est l'œuvre de l'artiste Philippe Le Ray et de la paysagiste Anne Nazart avec la collaboration active du collectif depuis la conception jusqu'à la réalisation finale. Soixante personnes participent à la réalisation du projet.

2006 : Fin des travaux et interrogation.
Il faut ajouter en 2007 la réalisation d'un pupitre pour expliquer l'aménagement du site.

2008

Accord pour la toilette mortuaire avec la Ville de Rennes, PFG, Secours Catholique, Secours Populaire et le Collectif avec la CLCV.

La toilette mortuaire est assurée par les PFG. Des vêtements peuvent être fournis par le Secours Populaire ou le Secours Catholique sur demande des PFG.

2007-2013 : L'OUVERTURE

Le Collectif participe à la création du forum national des collectifs et associations accompagnant les morts de la Rue et de l'isolement.

Il se réunit une fois par an.

Naissance d'autres collectifs en Ille et Vilaine : VITRE, FOUGERES, REDON.

Des personnes en portent le souci sur ST MALO et ST BRIEUC, et ont commencé à agir en ce sens.

2012 : Premier forum départemental à Rennes.

2013 : Invitation des maires d'Ille et Vilaine à une rencontre à Rennes Métropole par le collectif Dignité Cimetière, Le Conseil Régional, la Ville de Rennes et Rennes Métropole.

L'objectif est de sensibiliser les élus à la question des obsèques dignes et de la sépulture décente pour tous.

17 communes et villes étaient représentées.

2014

6 Février 2014 : Signature de la charte "Dignité et Obsèques des personnes protégées" avec tous les organismes de mandataire judiciaires.

2015

22 Octobre 2015 : Signature de l'accord "Dignité et Cimetières" (Ville de Rennes – PFG – CLCV – Collectif "Dignité et Cimetières").